

Conseil communautaire du 12 décembre 2008
Stabilité budgétaire

Les élus de la Communauté du Pays d'Aix sont invités à se prononcer, lors du prochain conseil communautaire, sur le **budget primitif** marqué par le maintien des grands équilibres financiers, en dépit de la crise économique qui frappe aussi les collectivités. Au cours de cette séance, à laquelle vous êtes conviés, les conseillers auront à se prononcer sur 79 rapports. Elle se déroulera

Vendredi 12 décembre à 17h30
Gymnase Municipal - Avenue Marius Joly
13530 Trets

Le **budget prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes à 482,5 M€ et repose sur le maintien des axes** de la politique budgétaire et fiscale. Le Conseil de Communauté s'est fixé ainsi pour objectif de garantir une situation financière solide tout en poursuivant une politique d'investissement nécessaire au développement du territoire.

Dans un contexte national marqué par des prévisions d'inflation de 2,9% en 2008 et de 3,2% en 2009, la Communauté du Pays d'Aix réaffirme sa volonté de **ne pas augmenter les impôts**. Cet objectif passe par une **maîtrise des dépenses de gestion**, avec une croissance maximum de 2,9% malgré une montée en puissance des charges financières liées à l'emprunt nécessaire pour le financement des investissements.

Au chapitre **investissements**, la capacité de réalisation est limitée à **100M€ par an** pour maintenir les grands équilibres budgétaires. Par ailleurs, la communauté fait le choix de privilégier les dépenses d'équipement orientées vers **des investissements producteurs de richesse**. Les nouvelles **autorisations de programme** proposées au Budget primitif 2009 dans le cadre des engagements pluriannuels représentent 145 M€, dont 10,5 M€ de crédits de paiement par l'année 2009.

En termes de politiques publiques, le budget 2009 répond aux exigences des grands postes de dépenses que sont les **transports** (58,8 M€ soit 29% du budget), les **déchets** (31,2 M€ soit 16%) et l'**économie** (42,4 M€ soit 20%). Concernant la fiscalité, la **taxe professionnelle** reste **stable à 19%** et le **lissage de la TEOM¹** se poursuit pour arriver, à terme, à couvrir les coûts de cette section par les recettes. Les montants de la **dotation de solidarité aux communes** (DSC) ont été gelés afin d'assurer une meilleure lisibilité des recettes aux communes dans l'attente de la prochaine réforme de la taxe professionnelle.

Au travers des communes, le conseil se penchera sur plusieurs dossiers relatifs à l'équilibre social de l'habitat avec la déclaration d'intérêt communautaire de trois programmes à **Aix-en-Provence**, dont un aux Milles, et la construction de cinq logements PLU à **Meyreuil**. Les conseillers se prononceront également sur le bilan 2007 du programme local de l'habitat qui se solde par la délivrance de 2 529 autorisations de logements au total cette année là, dont **433 dans le secteur social, soit un dépassement de 3% de l'objectif fixé à 420**.

Dans le domaine économique, les élus sont invités à se prononcer sur le principe de la signature d'une convention avec la société Nexcis, émanation du groupe EDF, qui porte un projet d'implantation à Rousset d'un centre de recherches et développement sur les **cellules photovoltaïques** de type couche mince.

Au terme de cinq années de recherche menées au sein de l'Institut de Recherche et de Développement sur les énergies photovoltaïques (IRDEP – unité mixte EDF/R&D/CNRS), le processus novateur mis au point repose sur un alliage de cuivre, d'indium et de sélénium et vise à réaliser des cellules sur verre et sur support souple, essentiellement destinées aux bâtiments industriels. La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée pour aider le projet aux côtés de l'Etat, de la Région et du Département à hauteur de 700 000 € sur trois ans dans le cadre d'une prime d'aménagement du territoire (PAT).

Enfin, le conseil arrêtera la liste des candidats retenus pour concourir à la maîtrise d'œuvre du projet de la **nouvelle gare routière** et du pôle d'échanges d'Aix-en-Provence.

¹ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères